

Emploi et Développement social Canada (EDSC) RÉUNION DU COMITÉ D'ORIENTATION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ (COMSS) Jeudi 17 novembre 2016, de 12 h 30 à 15 h 45	
PRÉSENTS	
PARTIE EMPLOYEUR	PARTIE EMPLOYÉS (choisis par : ACAF, SEIC, IPFPC et SEN)
David Swol Coprésident Directeur général, Centres d'expertise en ressources humaines, Direction générale des services de ressources humaines (DGSRH)	Theresa MacInnis Coprésidente Agente de services aux citoyens Centre Service Canada de Port Hawkesbury – région de l'Atlantique
Benson Gorber Directeur, Gestion des installations et des biens, Direction générale du dirigeant principal des finances (DGDPF)	Fabienne Jean-François Agente principale, Direction générale de services aux citoyens (DGSC) – région du Québec
Frances McCormick Directrice, Intégrité interne et sécurité, Direction générale des services d'intégrité (DGSI)	Randy Andersen Agent des finances, Contrôle interne Direction générale du dirigeant principal des finances (DGDPF)
Barbara Cretzman Directrice exécutive, Services aux employés, Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIT)	Mike Brech Enquêteur des services d'intégrité, Direction générale des services d'intégrité (DGSI) – région de l'Ouest du Canada et des Territoires
Rhonda Crawford Directrice de secteur, Direction générale de services aux citoyens et de l'exécution des programmes (DGSC) – région de l'Atlantique	Jamie Weatherbee Technologue en GI/TI, DGIIT
Derrick Neilson Directeur de secteur, Direction générale de services aux citoyens (DGSC), Région de l'Ouest canadien et des Territoires	Tanisha Coultis Évaluatrice médicale Services Canada
MEMBRES ABSENTS	
David Di Felice Directeur, Exécution par réseau, Direction générale des services aux citoyens et de l'exécution des programmes (DGSCEP)	Dean Corda Technicien en GI/TI Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIT)
	Karl Lafrenière Commis aux opérations Programme de passeport
	Michael O'Donnell Agent de santé et de sécurité Programme du travail
OBSERVATEUR	
Luc Pomerleau	<i>Agent national en recherche, SEIC</i>
CONFÉRENCIERS	
Jolee Lord	<i>Conseiller national en SST, Bureau national de SST</i>
Sylvie Thériault	<i>Conseillère principale, Bureau national de SST</i>
Secrétariat du COMSS	
Penny Lavigne	<i>Directrice, Division de la santé, de la sécurité et de la gestion de l'incapacité (DSSGI)</i>
Gilles Hubert	<i>Gestionnaire, BNSST</i>
Martin Gaudreau	<i>Coordonnateur de projet, Bureau national de SST</i>

POINT	SUJET	MESURE/DÉCISION
1.	<p>Mot de bienvenue (David Swol et Theresa MacInnis)</p> <p>David ouvre la séance à 12 h 40.</p> <p>Quelques membres n'ont pas pu assister à la séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • David Di Felice, Karl Lafrénière et Michael O'Donnell n'ont pu se présenter et n'ont aucun remplaçant pour cette séance. • Dean Corda est remplacé par Tanisha Coultis. <p>Luc Pomerleau est présent à titre d'observateur.</p>	
2.	<p>Adoption de l'ordre du jour (David Swol)</p> <p>Les points Amiante, Gestion des urgences : inondations et évacuations, et Santé mentale ont été ajoutés à l'ordre du jour, si le temps le permet. L'ordre du jour est adopté.</p>	<p>DÉCISION : <i>L'ordre du jour est adopté avec des ajouts.</i></p>
3.	<p>Approbation du procès-verbal du 14 septembre 2016 et examen du suivi des mesures prises</p> <p>Les membres n'ont pas d'autres commentaires à formuler et le procès-verbal est approuvé.</p> <p><u>Suivi des mesures prises</u></p> <p>Guide pour les employés travaillant seuls – Procédures relatives au service de fin de semaine</p> <p>À la réunion de septembre du Comité d'orientation en matière de santé et sécurité (COMSS), Kelly Baetz et Jacques Bergeron ont parlé des procédures relatives au service de fin de semaine propres aux employés de Passeport qui travaillent en dehors des heures de travail pour délivrer des passeports urgents aux clients. Frances fait part de sa discussion avec Pauline Roy, de Sécurité ministérielle. On a mis en lumière le besoin de définir les processus en matière de sécurité et de sûreté pour les employés, de même que les mesures en place. Pauline Roy accepte de rencontrer Passeport à ce sujet et d'en faire rapport au COMSS au cours d'une prochaine réunion.</p> <p>Theresa dit qu'il y a eu des cas où le manque de personnel dans des petits bureaux a obligé ceux-ci à se référer aux pratiques énoncés dans le Guide pour les employés travaillant seuls.</p> <p>Guide pour la sécurité au volant</p> <p>Mike Brecht demande des clarifications au sujet de la responsabilité et de la couverture des employés qui sont passagers dans des véhicules conduits par d'autres employés, puisque le guide est axé sur les conducteurs.</p> <p>Tanisha Coultis demande si cette interprétation pourrait être affectée par les récents changements apportés à la directive du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).</p> <p>Gilles explique que la position du SCT est que la couverture proviendrait de l'entreprise de location ou de l'achat d'une assurance supplémentaire. Il ajoute qu'à</p>	<p>DÉCISION : <i>Le compte rendu est approuvé.</i></p> <p>DÉCISION : <i>Les mesures de suivi sont approuvées.</i></p> <p>MESURE : <i>Ajouter les procédures relatives au service de fin de semaine pour Passeport en tant que mesure de suivi pour le prochain ordre du jour.</i></p> <p>MESURE : <i>Gilles confirmera le statut des directives du CNM qui pourraient influencer le Guide de la sécurité au volant.</i></p>

POINT	SUJET	MESURE/DÉCISION
	<p>ce qu'il en sait, aucune directive du Conseil national mixte (CNM), ni en matière de SST ou de Voyage n'a été mise à jour. Il vérifiera toutefois. Si des changements ont été apportés, il faudra les examiner pour déterminer s'ils ont une incidence sur le Guide.</p> <p>Santé mentale</p> <p>Pour répondre à l'intérêt soutenu du comité pour ce sujet, en plus de l'ajouter comme point au présent ordre du jour, David propose qu'une mise à jour sur la santé mentale devienne un point permanent aux réunions du COMSS.</p> <p>David dit que la réunion du Conseil de gestion du portefeuille (CGP) a été très encourageante et qu'elle a révélé beaucoup de soutien, d'engagement et d'enthousiasme pour les progrès réalisés à cet égard. Les premiers soins en matière de santé mentale ont été reconnus par la haute direction comme un bon outil de sensibilisation.</p> <p>Mike Brecht suggère que l'on fasse d'autres communications pour démontrer aux employés que la direction ne fait qu'une dans la prise de mesures à ce sujet. Theresa, qui copréside également le comité responsable de la mise en œuvre liée à la santé mentale, ajoute que les dirigeants syndicaux suivent la formation sur les premiers soins en matière de santé mentale pour pouvoir répondre aux membres qui sollicitent leur aide et leurs conseils.</p>	<p>DÉCISION : <i>La santé mentale deviendra un point permanent à l'ordre du jour.</i></p>
4.	<p>Priorités et mesures clés 2014-2016 du COMSS, et discussion sur les priorités futures (Jolee Lord)</p> <p>Jolee résume les priorités de 2014-2016 et donne un aperçu des éventuelles priorités de 2016-2018, y compris les points reportés de 2014-2016 :</p> <p>Hypersensibilité environnementale La stratégie de commercialisation a été mise en œuvre. On continue à faire le suivi pour que les milieux de travail soient au courant des outils qui sont disponibles.</p> <p>Plan de communication en matière de SST Le Plan de communication en matière de SST 2014-2016 a été élaboré et mis en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 24 articles ont été publiés dans <i>Intersection</i> entre 2014 et 2016. Chaque publication d'<i>Intersection</i> obtient habituellement quelque 10 000 consultations. • C'est principalement par le bulletin <i>Info RH</i> que les gestionnaires ont été informés des mises à jour en matière de SST; chaque publication de ce bulletin obtient en moyenne 1 100 consultations. • Le Plan de communication en matière de SST a été mis à jour. Il s'agit maintenant d'un plan de 2016-2018 qui est intégré aux activités courantes du Programme de SST. <p>SNASST Le groupe de travail de la SNASST a trouvé des activités et des idées que les comités régionaux et locaux pourront mettre en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une des principales réalisations est une liste de vérification pour la prévention des risques que les employés peuvent consulter pour leur poste de travail. Tous les comités consultatifs régionaux de santé et de sécurité (CCRSS) ont fait part de la liste à leurs CLSST et à leurs RSST. 	

POINT	SUJET	MESURE/DÉCISION
	<ul style="list-style-type: none"> • Cartes de référence rapide/listes de vérification – Rappeler aux comités leurs principales exigences, comme la réalisation d'inspections et la tenue du nombre prescrit de réunions. <p>Quelques membres disent souhaiter voir la carte de pointage.</p> <p>Mobilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un forum pour que les coprésidents échangent et discutent des principaux sujets d'intérêt commun, des pratiques exemplaires et des solutions communes. <p>Frances demande qui dirigerait les discussions. Jolee répond que l'on discute encore des possibilités.</p> <p>Reconnaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Multiplication des activités de reconnaissance pour remercier et reconnaître les employés qui assument des rôles dans le domaine de la santé et la sécurité (priorité reportée de 2014-2016), en mettant l'accent sur le profilage des préposés aux premiers soins et des comités de SST. <p>Theresa note que les activités des employés qui assument des rôles en santé et la sécurité devraient apparaître dans leurs ententes de rendement.</p> <p>David propose de le rappeler aux employés lorsque les directives sur les ententes de rendement seront distribuées.</p> <p><u>Formation, sensibilisation et éducation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les messages du COSS aux CSST et aux RSS visant à mettre en relief les exigences législatives en matière de formation, les offres d'apprentissage en ligne et l'approche de formation, et à encourager les CSST et les RSS à en faire la promotion dans leur milieu de travail. • Insister sur la mise en œuvre d'autres activités de formation à l'intention des membres des CSST, des représentants en SST et des gestionnaires afin de bonifier et de valider les concepts de l'apprentissage en ligne. <p><u>Santé mentale au travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir à ce que le réseau de la SST soit mobilisé et à ce qu'il soit en lien avec le Groupe de travail sur la mise en œuvre grâce à des mises à jour régulières, à la participation à des activités, s'il y a lieu, et à une correspondance avec les champions/réseaux régionaux de la santé mentale. <p>Comme Mike Brecht s'est montré intéressé à établir des liens avec le comité responsable de la mise en œuvre liée à la santé mentale dans le cadre des priorités de 2014-2016, Penny lance qu'il pourrait être un bon candidat pour devenir la liaison du COMSS avec le réseau des champions et des dirigeants en santé mentale. On fournirait et recevrait ainsi des mises à jour de façon continue.</p> <p>Tanisha s'informe des statistiques sur le Programme d'aide aux employés (PAE). Penny répond que Santé Canada fournit aux ministères des taux annuels d'utilisation des services d'aide aux employés. Ces taux sont ensuite fournis aux sous-ministres</p>	<p>MESURE : Le BNSST partagera le rapport national d'utilisation du PAE avec le comité</p>

POINT	SUJET	MESURE/DÉCISION
	<p>et aux sous-ministres adjoints des directions et des régions. Les rapports comprennent aussi de l'information sur le nombre de séances d'information sur le PAE qui sont données dans les différents secteurs des ministères. David signale que cette information pourrait certainement parvenir au COMSS, mais doute qu'elle fournisse au comité les renseignements qu'il recherche.</p>	<p>DÉCISION : <i>Le comité adopte les priorités.</i></p>
<p>5.</p>	<p>Rapports des comités régionaux</p> <p>Les membres du comité soumettent les rapports régionaux bisannuels (voir en annexe). Une discussion s'ensuit sur les objets tranchants à usage médical et sur leur élimination, à la suite d'une des questions relevées dans le rapport des Territoires du Nord-Ouest. Un bulletin sur la SST a été fourni au comité en réponse à cette affaire. On en discutera à la prochaine réunion du comité de la région des T.N.-O..</p>	
<p>6.</p>	<p>Le point sur le Programme de prévention des risques (Sylvie Thériault)</p> <p>Sylvie a renseigné le comité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2014, le COMSS a signalé le besoin de réaliser un exercice de définition et d'évaluation du risque d'exposition au stress causé par un incident critique (SCI) et au stress cumulatif (SC) dans certains postes d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) supposés être à risque élevé : <ul style="list-style-type: none"> ○ les agents de santé et de sécurité du Programme du travail; ○ les agents de services aux citoyens, qui interviennent auprès des citoyens; ○ les agents des services d'intégrité, qui se rendent dans les domiciles des clients ou sur les sites des employeurs. • En décembre, EDSC s'est chargé d'effectuer des inspections sur place pour le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le Programme de mobilité internationale, à la suite des modifications apportées au <i>Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés</i>. On a défini et évalué les dangers afin de déterminer les éventuels risques de ces nouvelles fonctions. <p>Sylvie fait ensuite le point sur le Programme de prévention des risques, afin de présenter brièvement les exercices de définition et d'évaluation des dangers qui ont été réalisés, des exemples de suivis qui ont été mises en œuvre, de même que les prochaines étapes.</p> <p>Fabienne demande si un exercice de définition et d'évaluation des dangers a été fait pour les spécialistes des services aux citoyens. Des travaux sont en cours auprès des directions générales de prestation de services afin de clarifier les classifications qui entrent dans cette catégorie. À l'heure actuelle, aucun résultat ne peut encore être partagé.</p> <p>Theresa demande pourquoi l'on a retenu les services d'un consultant externe pour effectuer un exercice de définition et d'évaluation des dangers pour les agents de santé et de sécurité, mais pas pour les agents des services d'intégrité et les agents de services aux citoyens. Elle demande aussi si ces activités supplémentaires auront une incidence sur les échéances. Sylvie répond que cela permet au BNSST d'acquérir de l'expérience à l'interne, afin que la gestion et les employés puissent mener leurs propres évaluations des dangers.</p>	

POINT	SUJET	MESURE/DÉCISION
7.	<p>Autres points :</p> <ul style="list-style-type: none"> • État d'urgence : <p>En septembre dernier, on a informé le comité des inondations qui ont obligé la Saskatchewan à déclarer l'état d'urgence. Mike Brecht informe le comité que les employés de son lieu de travail doivent encore se présenter au travail, et demande si le comité juge qu'il s'agit d'une bonne décision. Il demande également ce qui constitue un état d'urgence qui exige qu'un employé reste à la maison.</p> <p>Frances explique que la décision de fermer un édifice ne revient pas aux régions; elle serait prise à l'échelle locale par le SMA, en collaboration avec le responsable du site et l'agent de sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amiante : <p>Benson Gorber fait le point au comité sur la liste des édifices qui contiennent de l'amiante, publiée par Services publics et Approvisionnement Canada. EDSC a examiné la liste et prend des mesures pour trouver les données manquantes sur les plans de gestion de l'amiante.</p> <p>Des préoccupations sont soulevées sur la possibilité que des employés ou des entrepreneurs déplacent l'amiante accidentellement, et que celle-ci entre dans les ouvertures d'aération.</p> <p>Theresa demande si EDSC est proactif dans cette question. Benson signale que les listes sont fournies aux sites et que le risque pour les employés est minime.</p> <p>Theresa demande si l'employeur a fait preuve de diligence raisonnable en gérant cette affaire. David répond qu'à la lumière de l'information fournie par SPAC, le ministère responsable, EDSC, fait ce qu'il peut pour informer ses employés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévention de la violence en milieu de travail <p>Gilles n'a pas pu mener le groupe de travail à entreprendre d'examiner la politique, faute de temps. Il s'assure que le groupe de travail entreprendra de la revoir avant la prochaine réunion du COMSS.</p>	<p>MESURE : Gilles fera une mise à jour au sujet de la révision de la Prévention de la violence en milieu de travail à la prochaine réunion du COMSS</p>
8.	<p>Tour de table (Tous)</p> <p>Aucune autre activité n'a été entreprise.</p>	
9.	<p>Mot de la fin et prochaine réunion (David Swol et Theresa MacInnis)</p> <p>David informe les membres du COMSS que la prochaine réunion est provisoirement prévue en février et qu'elle se tiendra par téléconférence. La séance est levée à 15 h 20.</p>	<p>MESURE : Le BNSST enverra l'invitation à la prochaine réunion au moyen du calendrier.</p>

Theresa MacInnis,
Coprésidente, partie employés

David Swol
Coprésident, partie employeur

Date

Date